

SKOS
CSIAS
COSAS



Acte de la journée d'automne du 24 novembre 2005:
L'ARTIAS fête ses 10 ans 1995-2005-2015
Comprendre le passé, vouloir l'avenir

I. Les enjeux de la cohésion sociale et de l'intégration

*Francis Matthey, ancien conseiller d'Etat
et président de la Commission fédérale des étrangers*

Jeudi 24 novembre 2005
Lausanne, Palais de Beaulieu

Confronter l'espoir à la réalité comme y aspire cette journée anniversaire de l'ARTIAS, c'est à l'évidence prendre un risque. L'espoir n'est pas le même chez chacun, il varie en fonction des intérêts et des valeurs. Il en va de même de l'appréciation de la réalité.

Il y a 10 ans, j'étais en charge dans le canton de Neuchâtel du Département des finances et des affaires sociales. N'était-il d'ailleurs pas contradictoire de mettre dans les mêmes mains le programme de restrictions budgétaires et celui des besoins du domaine social.

Car après le grand choc du milieu des années 70 qui allait mettre fin à ce qu'il est convenu d'appeler les «*Trente Glorieuses*», une nouvelle épreuve économique, sociale et financière frappait les premières années 90 avec pour conséquence en particulier plus de 200'000 chômeurs en Suisse en 1995 et des comptes publics fortement déficitaires depuis 1992. Cette situation allait initier de nombreuses mesures pour faire face à une évolution préoccupante, tant sur le plan humain des personnes concernées que sur le plan financier.

A Neuchâtel, comme dans d'autres cantons, et à l'instar des MAMT (Mesures actives du marché du travail) pour la LACI, on désirait rompre avec la logique assistancielle de l'aide sociale, conçue pour des situations passagères pour gérer, par une logique de prévention et d'insertion, d'états hélas plus durables. En fait, enrichir un droit social classique (aide sociale) d'un impératif moral, celui du «*droit à l'utilité sociale*» par des programmes d'insertion ou de réinsertion.

Dans le même temps, nous concevions et mettions en place le Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle (CNIP) qui devait offrir, principalement à des adultes non qualifiés, la possibilité d'intégrer ou réintégrer un univers professionnel à partir d'une formation individualisée.

Il y a 10 ans, il fallait déjà combattre l'exclusion, la marginalisation, ne pas casser le lien de solidarité nécessaire entre les catégories sociales et les générations, les origines pour ne pas menacer la cohésion sociale. C'était notre espoir! Qu'elle est la réalité?

Le sens général de cette démarche se trouve aujourd'hui justifié et des résultats positifs ont été obtenus. Ainsi le CNIP a mis à disposition en 2004 130 places d'apprentissage et d'occupation, organisé 23'000 journées de formation réparties sur près de 1'000 personnes adultes. 60% d'entre elles qui ont suivi des cours à plein temps ont retrouvé un emploi.

Toutefois, certains programmes ont dû être abandonnés suite à des restrictions budgétaires et on n'a guère freiné l'évolution des charges de l'aide sociale en notre canton. Elles ont plutôt explosé en raison du nombre accru de personnes fragilisées, soit par la réduction du nombre d'indemnités de chômage, l'émergence des «*working poor*», le soutien à de nombreuses familles monoparentales, aux personnes âgées dépendantes vivant en EMS, par exemple, ainsi que des requérants d'asile déboutés. Les dépenses au titre de l'aide sociale dans mon canton ont passé de 17 millions en 1995 à 57 millions en 2005, soit une augmentation de près de 240%, et le nombre de personnes aidées a passé de

5'000 à 9'000. Beaucoup d'autres cantons ont connu cette évolution puisqu'en Suisse le nombre de ces personnes a doublé, passant d'environ 50'000 à 100'000.

Il se dégage ainsi dans notre pays, face à l'avenir, une insécurité sociale, une crainte qui imprègnent tant la vie politique qu'économique et sociale. Ce malaise social ambiant résulte tant d'une protection sociale mal assurée dans l'avenir, que d'un sentiment accru d'une augmentation des inégalités, de l'injustice, notamment dans les couches moyennes de la population.

Ainsi, par exemple, quels effets ont sur l'opinion publique et la vie sociale, et pas seulement celle des salariés, la publication des bénéfices sans précédent des grandes sociétés industrielles et commerciales, des banques, les rémunérations non moins élevées et les parachutes dorés des retraites de certains administrateurs et directeurs, en comparaison des modestes augmentations de salaires et des difficultés que rencontrent souvent les PME, pour ne pas parler des difficultés rencontrées pour le financement des budgets publics. Et, dans le même temps aussi, on annonce que 230'000 enfants vivent en Suisse dans la pauvreté!

La plus grande partie de notre population ne connaît pas les chiffres cités par le Pr. Bürgenmeier tirés du rapport PNUD 2002 et qui montrent qu'en Suisse, le 10% des plus riches dispose du 25,5% de la part du revenu, tandis que le 10% des plus pauvres se contente de 2,6%. Elle ne les connaît pas, mais elle les ressent!

En fait, même si la situation de 2005 apparaît comme meilleure qu'il y a 10 ans, les espoirs mis alors sur le retour de la croissance économique, et par conséquent sur une situation plus favorable du marché du travail et des finances publiques ont en grande partie été déçus, tout comme sont devenues plus pressantes, en particulier, les conséquences de la mondialisation de l'économie et celle du vieillissement démographique. Ce sont ces évolutions qui mettent au défi la cohésion sociale et la politique d'intégration.

Cohésion sociale et mondialisation de l'économie

La cohésion sociale a jusqu'ici impliqué un espace et un cadre aux frontières bien définies, aussi bien régionales que nationales. Elle dépendait essentiellement de facteurs endogènes souvent maîtrisables. Elle va dépendre désormais surtout de facteurs exogènes, et en premier lieu de la mondialisation de l'économie, de la globalisation des marchés financiers et de leurs répercussions structurelles sur l'emploi. Elle va dépendre aussi de décisions et de stratégies d'entreprises décidées de plus en plus sans attache territoriale et sur lesquelles les Etats n'auront individuellement plus guère de possibilités d'intervenir.

Cette mobilité et cette concurrence mondialisée ont rendu plus exigeant et plus vulnérable le marché du travail dans notre pays en soumettant les entreprises à une compétitivité elle aussi exigeante. Les entreprises se doivent de se spécialiser dans les produits à haute valeur ajoutée, d'adopter des modes de production à forte productivité et nécessitant de hautes qualifications. Ce processus d'adaptation structurelle se produit dans un contexte de faible croissance économique, sans augmentation de l'emploi et de très faible progression des

salaires. On estime à environ 80'000 les emplois non qualifiés disparus depuis 1990 dans notre pays.

Comme simultanément on enregistre une pression à la baisse des prélèvements obligatoires et l'accroissement des déficits publics et sociaux, on conclut fréquemment et rapidement à un effet pervers de la protection sociale sur la compétitivité de l'économie nationale.

On peut cependant aussi établir une autre perspective: celle de considérer la complémentarité des deux notions, à savoir que la compétitivité est un moyen de mieux servir la cohésion sociale et la cohésion sociale être une force pour la compétitivité. Ainsi, la nouvelle compétition internationale place justement au premier plan «*ces différences immatérielles*» que sont l'éducation, la recherche, l'innovation, la paix sociale. Bref, tout ce qui contribue à la cohésion sociale. Les pays scandinaves l'ont bien compris et, malgré leur haut niveau de fiscalité et de la quote-part de l'Etat, ils se trouvent très bien placés, si ce n'est mieux que la Suisse, dans la compétitivité internationale.

Il est remarquable aussi que ces pays ont les déficits et l'endettement publics les plus bas des pays de l'OCDE et qu'ils présentent des conditions favorables pour l'avenir économique et démographique en matière de natalité et du travail des femmes, grâce à leurs investissements et encadrements sociaux pour les familles.

Le défi que lance la mondialisation à notre système de protection sociale n'est donc pas de savoir s'il survivra mais s'il sera capable d'accompagner le changement social.

Cohésion sociale et vieillissement de la population

C'est aussi à un changement social considérable, à une véritable mutation historique, que l'accélération du vieillissement de la population va confronter notre pays, comme beaucoup d'autres pays d'ailleurs.

Face à la diminution marquée de la fécondité, et donc de la natalité, qui ne permet plus le renouvellement des générations, en raison aussi de l'allongement de l'espérance et de la durée de vie et des conséquences que cela implique, certains estiment qu'il faut engager rapidement «*un plan Marschall*» dans ce domaine. Les données fondamentales sont connues. Et, sous réserve d'une immigration massive mais peu probable de personnes actives, il faudra faire face tant au défi des fins de carrière et des retraites, au défi du grand âge, qu'au financement des besoins ainsi engendrés (stations de vieillesse, santé, logement, transports).

Deux autres types d'action seront également nécessaires:

- assurer la formation continue tout au long de la vie pour maintenir le capital humain et professionnel des travailleurs âgés
- encourager l'élévation du taux d'activité des femmes, ce qui nécessitera la mise en œuvre d'une politique familiale et de structures d'accueil des enfants

beaucoup plus dynamique et engagée que celle que l'on connaît en Suisse. De tels investissements sociaux sont d'ailleurs pour Bertozzi, Bonati et Gay-des-Combes, la base de la modernisation de l'Etat social suisse dans la mesure où ils agissent sur une orientation favorable à la croissance économique et à la démographie.¹

Le partenariat social jouera ici un rôle important, notamment à travers les conventions collectives pour assurer les changements nécessaires dans la gestion des âges. Mais à l'évidence aussi, c'est au sein même du marché du travail et de l'entreprise, que les attentes sont les plus pressantes: retrouver le plein-emploi, adapter ou trouver des emplois pour les «seniors», flexibiliser les départs en retraite. Le peuple n'acceptera pas que l'élévation de l'âge de la retraite se traduise par l'augmentation des chômeurs âgés.

Le débat dans notre pays est engagé au plus haut niveau politique. La mise au point d'une stratégie d'ensemble sera difficile dans notre système de démocratie directe au vu du nombre d'acteurs touchés. La pente sera dure! Cela mettra à l'épreuve ces prochaines décennies le tissu social, avec les tensions qui risquent de s'établir entre générations.

Comment réagiront les jeunes et surtout les personnes âgées, plus nombreuses, mieux organisées et participant davantage à la vie publique pour défendre leurs droits et leurs intérêts est un des enjeux majeurs de la cohésion sociale des dix ou vingt prochaines années. Et cela d'autant plus que le pouvoir d'achat et le niveau de vie réels des seniors sont déjà devenus supérieurs souvent à celui des jeunes adultes et de leurs familles.

Le marché du travail et la politique d'intégration

Du point de vue de la cohésion sociale, le dossier prioritaire pour le long terme est celui de l'emploi et du marché du travail.

Avec un taux de chômage de 3,6% en septembre 2005, la situation de l'emploi dans notre pays est favorable, comparativement à nos voisins.

Sur 143'000 personnes au chômage, 20% étaient âgés de moins de 25 ans, 60% entre 25 et 49 ans, et 20% en dessus de 50 ans. En fait, les taux varient peu selon les classes d'âge, et c'est chez les jeunes de moins de 24 ans que le taux est le plus élevé (6,1%), ce qui tend à prouver un accès plus difficile à un poste de premier emploi ou d'apprentissage. Mais, sur les 30'000 chômeurs de longue durée, 35% ont 50 ans et plus. 3'000 chômeurs par mois environ cette année se trouvent en fin de droit.

A partir d'un certain âge, perdre son emploi équivaut malheureusement souvent à ne plus pouvoir réintégrer le monde du travail, notamment pour les personnes non qualifiées. Dès lors, ce dont on s'inquiète, ce n'est pas tellement du chômage et des personnes qui y émargent, mais bel et bien d'aller grossir leur rang.

¹ «La réforme de l'Etat social en Suisse», Collection Le Savoir Suisse, Lausanne 2005.

Il est aussi inquiétant que le phénomène des «*working poor*», très développé aux USA, devienne également structurel en Suisse. Et même si, selon les chiffres publiés récemment, la proportion des bas salaires diminue quelque peu ainsi d'ailleurs que les «*working poor*». Ces derniers constituent cependant 6 à 8% des personnes actives dans notre pays ces dernières années.

Si l'Etat a moins d'influence qu'hier sur le marché de l'emploi, en raison des tendances profondes du nouvel environnement économique international et de l'évolution démographique, il en assume la responsabilité, en collaboration avec les organisations professionnelles et syndicales. Mais, ses armes ne sont pas nombreuses. Il peut intervenir avant tout à travers la formation, de base et continue, la politique d'investissement, de la recherche ainsi qu'avec l'assurance-chômage et la politique migratoire.

En matière de formation, son rôle s'est accru dans la mesure où nombre d'entreprises se sont déchargées sur lui, totalement ou partiellement, de leur rôle formateur, pour des raisons de coût, de disponibilité ou de convenance. On connaît cette situation pour l'apprentissage, on n'en mesure pas encore la portée pour la formation continue.

Selon le Prof. Yves Flückiger, dans un marché du travail caractérisé par une flexibilité croissante et une exigence accrue de mobilité, les entreprises n'ont plus d'intérêt à investir dans la formation continue de leur personnel, alors même que ces investissements permettent de réduire significativement le risque de tomber au chômage et sa durée en cas de perte d'emploi. A l'heure actuelle, le fonctionnement du marché du travail conduit à une «*production*» insuffisante de formation continue.

Or, cette fonction de formation continue, transmise de plus en plus à l'Etat, est pourtant un des éléments-clé pour maintenir des capacités et permettre à chacun d'affronter l'obsolescence des connaissances et qualifications. C'est par elle que l'Etat peut soutenir la mutation structurelle en cours de notre économie, car la formation continue diminue avec l'âge et la qualification alors que c'est là que les besoins sont les plus grands.

En ce sens, par exemple, l'introduction d'un «*chèque de formation*» valable tout au long de la vie professionnelle ne serait pas seulement un instrument d'intégration professionnelle, il serait également un garant de la reconnaissance des personnes dans la communauté nationale et une mesure possible contre la reproduction sociale de la précarité. Il s'agit là aussi d'un investissement social nécessaire à la modernisation de notre pays et à sa cohésion sociale future.

L'intégration des étrangers

L'intégration dans le monde du travail et dans le cursus de l'éducation et de la formation concerne chacune et chacun de nous, Suisses comme étrangers. Le travail joue un rôle déterminant pour notre intégration dans la société, dans l'octroi d'un statut social et dans la reconnaissance sociale dont chacun a besoin.

Les efforts à faire pour intégrer ou pour réintégrer dans la société celles et ceux qui, pour des raisons de vulnérabilité, de précarité, en ont été écartés ou exclus concernent toutes les catégories sociales, Suisses aussi bien qu'étrangers. La pauvreté, les handicaps, la maladie, la difficulté de se loger n'ouvrent pas un passeport avant de frapper.

Mais à l'évidence, la population d'origine étrangère en notre pays a des obstacles supplémentaires à franchir, dans le statut, la langue, les préjugés, la discrimination.

Les étrangers autorisés à résider en Suisse constituent le 20% de la population de notre pays et le 25% des personnes actives. Ils forment une population très hétérogène, du point de vue des origines, des revenus, des professions exercées, de la culture. La récente enquête sur les salaires en notre pays l'a bien montré. Toute une partie des étrangers se trouvent parfaitement à l'aise dans notre pays, y gagnent bien leur vie, ont des formations en moyenne supérieures à celles des Suisses. Ils viennent souvent des pays du Nord et des USA. Ils constituent cependant une minorité des étrangers.

C'est la majorité, l'autre partie, celle qui vient le plus souvent du Sud et de l'Est de l'Europe, d'Afrique, qui est concernée avant tout par la politique d'intégration.

Cette population est venue chez nous pour travailler dans des emplois demandant peu de qualifications, dans des branches économiques délaissées par la population suisse et aux salaires parmi les plus modestes.

Si l'immigration fut ainsi, pendant des années, réduite à une politique de régulation du marché du travail, de recrutement de main-d'œuvre avec l'idée d'un retour des travailleurs au terme de leur contrat, elle est aujourd'hui essentiellement une immigration de peuplement, d'installation, déterminée par une multitude de raisons. Ainsi, le regroupement familial constitue actuellement plus du 40% des motifs d'immigration.

La politique d'intégration répond dès lors à cette «sédentarisation» des migrants, à leur besoin d'assurer une existence économique et sociale stable dans notre pays, à développer des relations positives et de dialogue entre la population autochtone et les immigrés. Enfin, à éradiquer les discriminations dont beaucoup de migrants font l'objet en particulier dans l'emploi, le logement et l'accès à la formation (apprentissage notamment). L'égalité des chances et des droits doit rester l'objectif clairement affirmé de la politique d'intégration. Toutes les études et analyses le confirment: la précarité du statut de l'étranger est un des handicaps majeurs pour l'intégration véritable.

Que constatons-nous, indépendamment de la précarité du statut:

- Le taux de chômage des étrangers, en septembre 2005, est de 6,4% et celui des Suisses de 2,8%. Ainsi, les étrangers constituent 25% des personnes actives et 40% des chômeurs. Il s'agit d'abord de personnes sans qualifications particulières.

- 35% des étrangers actifs avec permis B et C n'ont pas de formation post-scolaire (17% pour les Suisses) et même 50% pour les actifs du Sud de l'UE. Ce taux est sans doute plus élevé encore pour les pays tiers, de l'Ex-Yougoslavie et de la Turquie par exemple.
- Le taux des «*working poor*» est deux fois plus élevé chez les étrangers que chez les Suisses. On les estime respectivement à 12 et 6%.

Un travail remarquable est fait dans les écoles, l'école et le travail restant à la base de la politique d'intégration. Mais l'effort doit être accentué pour faciliter l'accès à la formation, à l'apprentissage et à l'emploi, pour encourager les qualifications, la promotion et l'intégration dans les entreprises elles-mêmes.

Dans le domaine du logement, notre pays, de par sa structure fédéraliste et l'attention portée par les autorités locales à la préservation de la mixité des origines, des équilibres sociaux et humains, a évité jusqu'ici la «*ghettoisation*» qui marque tant de grandes villes européennes, même si certaines concentrations d'habitants d'origine étrangère existent bel et bien.

Mais il n'empêche! Les discriminations dans l'accès au logement sont là et les résultats statistiques les plus récents, établis à partir du recensement de la population, indiquent une augmentation à la ségrégation spatiale. Celle-ci relève d'ailleurs moins de l'origine des habitants que de leur statut socioprofessionnel et de leur revenu. La densité d'élèves étrangers dans certaines écoles et classes est aussi l'expression de cette relégation. Comme le nom et la couleur de la peau, le lieu de résidence est devenu un «*marqueur social*»!

Cette évolution rejoint l'analyse d'Eric Maurin sur le séparatisme social. Il constate que la différenciation des espaces résidentiels résulte de façon accrue de comportements «*de fuite*» ou «*d'évitement*» et que cette hiérarchisation se fait d'abord par le haut et non par le bas, c'est-à-dire par le comportement des catégories sociales aisées. Les ghettos les plus fermés selon lui sont constitués par ces mêmes milieux.

Cela étant, l'intégration des étrangers dans notre pays peut présenter un bilan relativement positif. Beaucoup d'étrangers le disent. Elle est même désormais reconnue légalement comme une tâche de l'Etat, qu'il doit conduire avec tous les milieux intéressés. Depuis 2001, près de 500 projets par an, développés par des institutions, des associations suisses et étrangères, sont soutenus financièrement par la Confédération et presque tous les cantons et villes d'une certaine importance sont engagés dans cette tâche.

Il ne faut cependant pas baisser la garde.

Un vent froid souffle sur notre pays. Les débats et les votes du parlement fédéral concernant la loi sur les étrangers (et non seulement sur l'asile) ne sont guère rassurants pour l'avenir.

Ainsi, le droit au regroupement familial après 10 ans de séjour en Suisse, proposé par le Conseil fédéral, a été refusé, tout comme le droit à la transformation d'un permis de séjour en permis d'établissement après 10 ans également. Poussé par

l'UDC, un fort courant milite aussi pour faire porter sur les seuls migrants l'effort d'intégration et réduire l'intervention de la Confédération à l'obligation de l'apprentissage de la langue du lieu de résidence et au suivi de cours d'intégration.

Tous les débats, dans l'argumentation, dans le ton et les mots, autour de la naturalisation facilitée des jeunes étrangers, de l'asile, des sans-papiers, des droits civiques et de la citoyenneté, révèlent une violence d'expression et d'idées inquiétante. Ils illustrent l'état d'esprit qui prévaut dans notre pays et combien de nos compatriotes voient dans les étrangers des risques au lieu d'une chance, une menace au lieu d'une richesse pour l'identité et la culture de notre pays. Beaucoup de regards ont changé, sont devenus moins respectueux et tolérants, beaucoup moins fraternels.

La libre circulation des personnes avec l'UE, l'émergence d'une politique migratoire unifiée ou harmonisée au sein de celle-ci, le contexte mondial pour le recrutement de personnel qualifié vont sans doute à terme modifier les conditions de la politique suisse en ce domaine.

La politique d'intégration des étrangers est un enjeu culturel, économique, démographique et humain. Elle est aussi un enjeu pour la cohésion sociale et l'avenir de notre pays. C'est à long terme qu'elle se pense, c'est au quotidien qu'elle se vit et se construit.

Conclusion

Nous vivons, et vivrons demain aussi, sur de puissantes dynamiques démographiques, économiques et technologiques qui vont dans le sens de la remise en cause des protections acquises. On ne peut nier ou sous-estimer la force de ces dynamiques. Le défi doit être relevé.

Les enjeux de la cohésion sociale et de l'intégration sont nombreux. Sans vouloir trop solliciter l'avenir, nous pouvons penser que nous serons sans doute aux prises avec une croissance qui augmentera lentement, une population active qui restera stationnaire et des revenus qui progresseront peu.

«A croissance molle, société dure» a écrit Michel Albert.

Les enjeux sont d'abord politiques au sens de la société, du pays que nous voulons construire, ils sont économiques car ils portent en eux la véritable capacité du pays de se battre au plan international. Mais ce n'est pas une économie qui est compétitive, c'est une nation, c'est un pays.

Les entreprises vivent au rythme des marchés, elles doivent agir rapidement. C'est leur force. La force de l'Etat, c'est de pouvoir agir dans la durée, il est le garant de la continuité.

La cohésion sociale n'est pas un luxe qu'on pourrait s'offrir dans une situation de prospérité. Elle est une des conditions de cette prospérité et de cette compétitivité.

Notre pays vit une période nouvelle de son histoire. Il a devant lui des échéances redoutables sans qu'on ait le sentiment qu'on trouvera assez de force et de sagesse pour les préparer et les surmonter.

Beaucoup d'acteurs et d'intérêts sont en jeu.

L'Etat n'a pas vocation à tout faire, mais il a le pouvoir d'empêcher. Il n'est pas le seul à pouvoir et devoir assurer la cohésion sociale et l'intégration, mais il peut les soutenir et éviter qu'elles se délitent. Les partenaires sociaux, les entreprises, les citoyens eux-mêmes ont aussi leur part de responsabilité.

Car on ne peut asseoir la cohésion sociale seulement sur le droit, certes nécessaire, mais non suffisant. Il y faut le sens de la communauté, du bien commun, la fixation de repères et de projets dans lesquels le pays veut s'inscrire.

Cela ne peut se faire que dans le long terme, sur les mentalités et les comportements, alors que le temps de la réflexion et de la décision est devenu l'immédiateté, la préférence pour le présent.

Le climat politique dans lequel baigne notre pays n'est pas propice à la recherche de compromis, au dialogue social, à l'élaboration d'un nouveau contrat social. Dans le débat, trop souvent domine le dualisme, le noir et le blanc. La réalité est loin de l'espoir ici également!

Notre pays est aussi confronté aux individualismes, aux corporatismes, aux égoïsmes catégoriels de tous bords. La médiation est une œuvre patiente et de grande fragilité puisque susceptible d'être rejetée par les urnes. La cohésion sociale, le vouloir vivre ensemble, est aussi minée par le chacun pour soi, par la priorité accordée à ses propres droits et intérêts.

Et pourtant! Dans notre système politique de démocratie directe, la force du compromis et du consensus, qui n'est pas forcément mou comme le disent ses détracteurs, constitue une base solide pour atteindre le but. Un tel compromis peut aussi être mobilisateur, engendrer une dynamique de l'énergie.

L'action est possible!

C'est cette zone de recoupement, large si possible, entre l'éthique de conviction et celle de la responsabilité chères à Max Weber qui déterminera le sort et la nature de la cohésion sociale de demain.

Car la cohésion sociale ne se décrète pas. Elle se construit. Il y faut du temps, de la confiance, le sens de l'intérêt commun et de la volonté. Une communauté réussie est celle qui crée les conditions de sa cohésion et un fort sentiment d'appartenance. C'est celle où face aux difficultés, on peut faire prévaloir la nécessité de l'effort et la conviction que celui-ci est justement réparti.

C'est ce chemin d'altitude que la conduite politique doit emprunter et promouvoir pour entraîner le courage, susciter l'espoir et, selon la belle image de Jean-Claude Guillebaud, insuffler «*le goût de l'avenir*».